PETR du PAYS du CENTRE OUEST BRETAGNE

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

Membres
23

Membres titulaires présents	Membres suppléants Présents votants
15	1

Date de convocation
11/09/2024

Acte rendu exécutoire transmis à la Préfecture le : 02/10/2024 Acte affiché le : 02/10/2024

L'An deux mille vingt-quatre, le 18 septembre, s'est réuni le Comité Syndical du Pays du Centre Ouest Bretagne (PETR), sous la présidence de Monsieur Jean-Charles Lohé.

Titulaires présent.e.s votant.e.s : Annick Barré, Dominique Cogen, Renée Courtel, Jean-François Dumonteil, Françoise Guillerm, Catherine Henry, Joëlle Le Bihan, Hubert Le Lann, Sandra Le Nouvel, Rémy Le Vot, Jean-Charles Lohé, Jacqueline Mazéas, Michel Morvant, Bernard Saliou, Patrick Urien.

Titulaires votant.e.s excusé.e.s : Tugdual Braban, Rollande Le Borgne, René Le Moullec, Éric Prigent, Guillaume Robic.

Titulaires votant.e.s non excusé.e.s :, Yann Jandot, Jean-Yves Philippe, Christian Troadec

Suppléant.e.s présent.e.s votant.e.s : Eléonore Kogler

Suppléant.e.s excusé.e.s : Denis Salaun

RELANCE de la MOTION concernant la reprise immédiate du SAU (Service d'Accueil et d'Urgence) du Centre Hospitalier de Carhaix 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7

Vu le protocole pour « la sortie de crise et le développement de l'hôpital de Carhaix » signé en Préfecture du Finistère le 27 octobre 2023 » ;

Vu le Projet Régional de Santé 2023-2028 validé en novembre 2023 qui spécifie notamment « Maintenir un accès aux soins urgents de la population en moins de 30 minutes », « conforter la stratégie de réduction des inégalités sociales de santé » et « répondre au plus près des besoins du patient » ;

Vu le Contrat Local de Santé N°3 du Pays COB signé à Carhaix le 9 janvier 2024 ;

Vu la délibération 2024-32 du PETR formalisant une motion concernant la reprise immédiate du SAU (Service d'Accueil et d'Urgence) du Centre Hospitalier de Carhaix 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

En considérant que :

- La sollicitation auprès du Préfet, par courriel du 5 juin 2024, pour la mise en œuvre du suivi du protocole amène une réunion en Préfecture de Quimper le 16 octobre 2024 ;
- La sollicitation auprès de l'ARS Bretagne, depuis le 15 mai 2024, pour bénéficier des indicateurs du suivi des activités du CHRU site de Carhaix qui est restée sans réponse ;
- L'absence de résultat effectif de reprise du SAU (Service d'Accueil et d'Urgence) du Centre Hospitalier de Carhaix 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, entrainant des ruptures des parcours de santé pour la population du Pays COB.

Le comité syndical du P.E.T.R,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité

- Relayer de la motion auprès des communes concernant la reprise immédiate du SAU (Service d'Accueil et d'Urgence) du Centre Hospitalier de Carhaix 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 ;
- Associer les élu.e.s locaux à la réunion en Préfecture de Quimper du 16 octobre 2024.

Le Président,
Jean-Charles LOHÉ